



Économie circulaire et l'économie sociale et solidaire

Des valeurs croisées pour
entreprendre en
Île-de-France

Le comité francilien
de l'économie circulaire

présente

Économie circulaire et l'économie sociale et solidaire

Des valeurs croisées pour
entreprendre en
Île-de-France

Comité francilien de l'économie circulaire

Novembre 2018

Contact Orée

42, rue du faubourg poissonnière
75010 Paris
Tél. : (+33) 01 48 24 04 00
E-mail : oree@oree.org
Site Internet : www.oree.org

Twitter : @AssociationOree
Facebook : @ORÉE
LinkedIn : @OREE

Crédits photos

Couverture : La Textilerie, PublicCo, Luc Monnet
Bilum, Fotolia, Istockphoto

Ligne éditoriale, conception graphique et exécution

Agence de design & communication Canopée
www.canopee.cc



Imprimé sur du papier certifié PEFC.

Le comité francilien

13 partenaires pour impulser l'économie circulaire en Île-de-France

Initié depuis 2013 et animé par ORÉE, le comité francilien de l'économie circulaire est un **groupe de réflexion, de collaboration et d'action pour promouvoir l'économie circulaire en Île-de-France**. Il réunit des responsables de l'ADEME Île-de-France, les Canaux, la CCI Paris Île-de-France, le CEREMA, la CRESS, le Conseil Régional d'Île-de-France, la DIRECCTE Île-de-France, la DRIEE Île-de-France, l'IAU ARENE Île-de-France, la Mairie de Paris, la Métropole du Grand Paris, ORÉE et le TEDDIF.

Sont au cœur du projet du comité francilien de l'économie circulaire :

- La **mutualisation des compétences et des ressources** pour consolider une vision globale sur la transition de l'Île-de-France vers une économie circulaire ;
- Le **développement d'outils transversaux et d'actions multipartites** pour dynamiser les politiques des territoires franciliens en faveur d'une économie circulaire ;
- La **valorisation des actions des entreprises, des associations et des collectivités d'Île-de-France** engagées dans des modèles d'économie circulaire.

Les travaux du comité francilien de l'économie circulaire

2014



Les travaux du comité francilien de l'économie circulaire ont permis l'élaboration de deux fiches méthodologiques « **Renforcer la compétitivité et l'attractivité de votre territoire** » grâce à une démarche d'écologie industrielle et territoriale ». La première fiche, principalement destinée aux élus, vise à transmettre les fondamentaux de manière pratique et synthétique. La deuxième fiche, destinée aux directeurs généraux des services, vise à transmettre les clés de succès essentielles à la réussite d'un projet. Ces fiches ont été lancées à l'occasion d'un séminaire régional sur l'écologie industrielle et territoriale.

À télécharger ici : http://bit.ly/F_EIT_1 et http://bit.ly/F_EIT_2

4

2015



Le comité francilien de l'économie circulaire a présenté le « **Recueil cartographique des initiatives franciliennes d'économie circulaire** » qui distingue 87 initiatives – actions ou business modèles – incarnant dans les territoires franciliens les 7 piliers définissant l'économie circulaire. Ce recueil a permis d'avoir une vision des initiatives les plus emblématiques sur la région. Chaque initiative contient des renseignements sur le périmètre géographique, la date de lancement, les porteurs de projets, les acteurs relais, les actions mises en œuvre ou à venir, les résultats (si disponibles), les liens web, et le (les) champ(s) opérationnel(s) de l'économie circulaire mobilisé(s) définis par l'ADEME.

À télécharger ici : <http://bit.ly/CARTO1>

2016



Le comité francilien de l'économie circulaire a réalisé le guide « **Sur la route de l'économie circulaire : 20 découvertes insolites en Île-de-France** », qui développe 20 initiatives – actions ou business modèles – en économie circulaire pour donner envie à d'autres de se lancer. S'y découvrent des mutualisations qui s'organisent, des citoyens qui partagent, des déchets qui inspirent, des territoires qui bougent, des entreprises qui valorisent et des solutions qui émergent. Un cheminement pour découvrir des informations clés sur chaque initiative comme le point de départ, les singularités, les liens avec l'économie circulaire ainsi que les facteurs de succès et les prochaines étapes.

À télécharger ici : http://bit.ly/SLR_1

2017



Le recueil des initiatives franciliennes est publié pour la seconde fois. Actualisé, il recense désormais 112 initiatives. Il offre une vision des initiatives les plus représentatives de la région en économie circulaire et vise ainsi à répondre aux trois objectifs suivants : identifier les actions opérationnelles sur le territoire ; disposer des informations sur les porteurs de projet ; montrer par l'exemple et ainsi donner envie à d'autres de se lancer. Un événement de lancement officiel du recueil a eu lieu aux Grands Voisins, en partenariat avec le TEDDIF, le 19 juin 2017, en présence des porteurs de projets et des membres du comité francilien.

À télécharger ici : <http://bit.ly/CARTO2>

2018



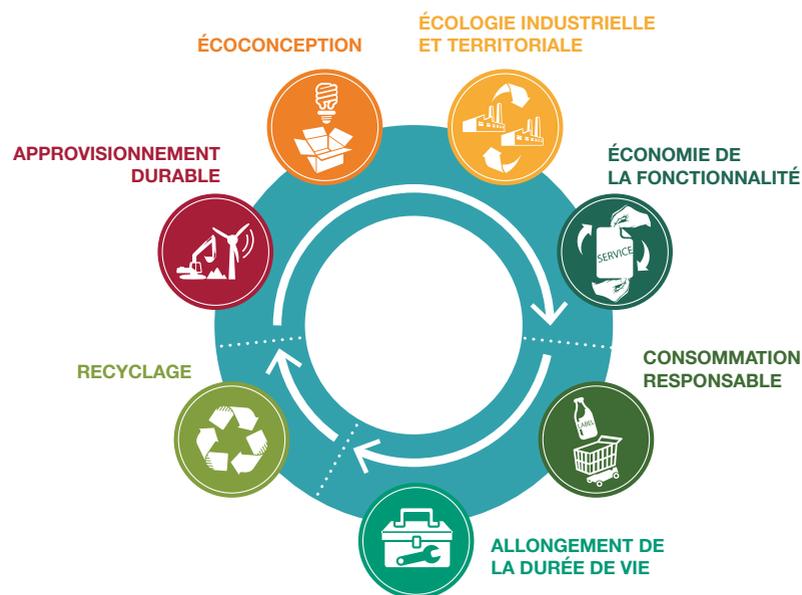
Le Comité francilien a édité « **Économie circulaire : Qui fait Quoi ?** » présentant les dispositifs d'accompagnement des projets d'économie circulaire proposés par les membres du comité sur le territoire francilien. Destiné aux porteurs de projets, ce guide cherche, d'une façon dynamique et pédagogique, à lister les dispositifs d'accompagnement proposés par les acteurs du comité francilien. Il présente les acteurs, et les différentes formes d'accompagnement à disposition des porteurs de projets.

À télécharger ici : http://bit.ly/QFQ_2018

5

Économie circulaire & économie sociale et solidaire : rappels

L'économie circulaire (EC)



Le modèle économique linéaire actuel (« extraire, produire, consommer, jeter ») montrant aujourd'hui ses limites, l'économie circulaire propose un « système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits - biens et services -, qui vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des

ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus¹.»

Son fonctionnement en boucles fermées permet de développer des écosystèmes territoriaux sobres, efficaces et durables. Les 7 piliers définis par l'ADEME (voir schéma ci-après) sont autant d'outils pour atteindre ce résultat : approvisionnement durable, éco-conception, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité, consommation responsable, allongement de la durée d'usage et recyclage.

L'économie circulaire est dorénavant une thématique incontournable dans l'élaboration des politiques globales de lutte contre le changement climatique et de préservation des ressources, en témoigne l'adoption du Paquet économie circulaire au niveau européen le 22 mai 2018. Afin d'atteindre les objectifs fixés dans celui-ci, la Feuille de route nationale sur l'économie circulaire a été publiée le 23 avril 2018.

L'économie sociale et solidaire (ESS)

À la croisée de l'économie sociale, de l'économie solidaire et de l'entrepreneuriat social, le secteur de l'économie sociale et solidaire rassemble les organisations qui remettent l'humain au cœur de l'économie. Donnant la primauté aux personnes sur la recherche de profits, elles sont organisées autour d'une solidarité collective, d'un partage du pouvoir dans l'entreprise, et réinvestissent leur résultat dans les projets et au service des personnes. Les entreprises de l'ESS innovent, expérimentent et portent des solutions concrètes dans les territoires, aux côtés des acteurs économiques « classiques » et des pouvoirs publics. Se structurant autour de la loi du 31 juillet 2014, l'ESS est définie au travers de l'article 1 comme « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices ;
- Une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise ;
- Une gestion conforme aux principes suivants :
 - Les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise ;
 - Les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées. »

L'économie sociale et solidaire est un acteur économique de premier plan. Elle représente 165 000 organisations (associations, fondations, entreprises solidaires d'utilité sociale, coopératives etc.), 2,4 millions de salariés et 15 millions de bénévoles. Plus spécifiquement, en Île-de-France, cela représente 12 milliards d'euros de rémunération brute et plus de 7% des salariés de la région, soit 390 000 salariés.

ESS et EC : duo au service d'un nouveau développement

L'ESS et l'EC partagent des valeurs communes au service d'un modèle de développement réconciliant les enjeux économiques, sociétaux et environnementaux : inclusion, parité, coopération, innovation, etc. En ce sens, les projets à la croisée de l'ESS et l'EC privilégient des champs moins investis et des publics sous-représentés. A titre d'exemple, au sein de l'ESS 66% des emplois sont occupés par des femmes.

Historiquement tournés vers les problématiques de gestion des déchets, ces deux modèles se rejoignent dorénavant sur des champs d'actions élargis : alimentaire, textile, énergétique, construction, etc. Ainsi, on retrouve des apports de l'ESS sur chacun des piliers de l'EC : le schéma ci-dessous présente l'étendu des collaborations possibles.

Le présent ouvrage souhaite apporter des exemples de ces synergies, en les illustrant par le biais d'initiatives franciliennes à la croisée des champs de l'ESS et de l'EC.

Les synergies identifiées sont présentées au sein de cet ouvrage en cinq parties :

1. S'ancrer dans les territoires ;
2. Gérer la ressource ;
3. Coopérer pour mieux innover ;
4. Créer des nouveaux modèles économiques ;
5. Mobiliser le grand public.

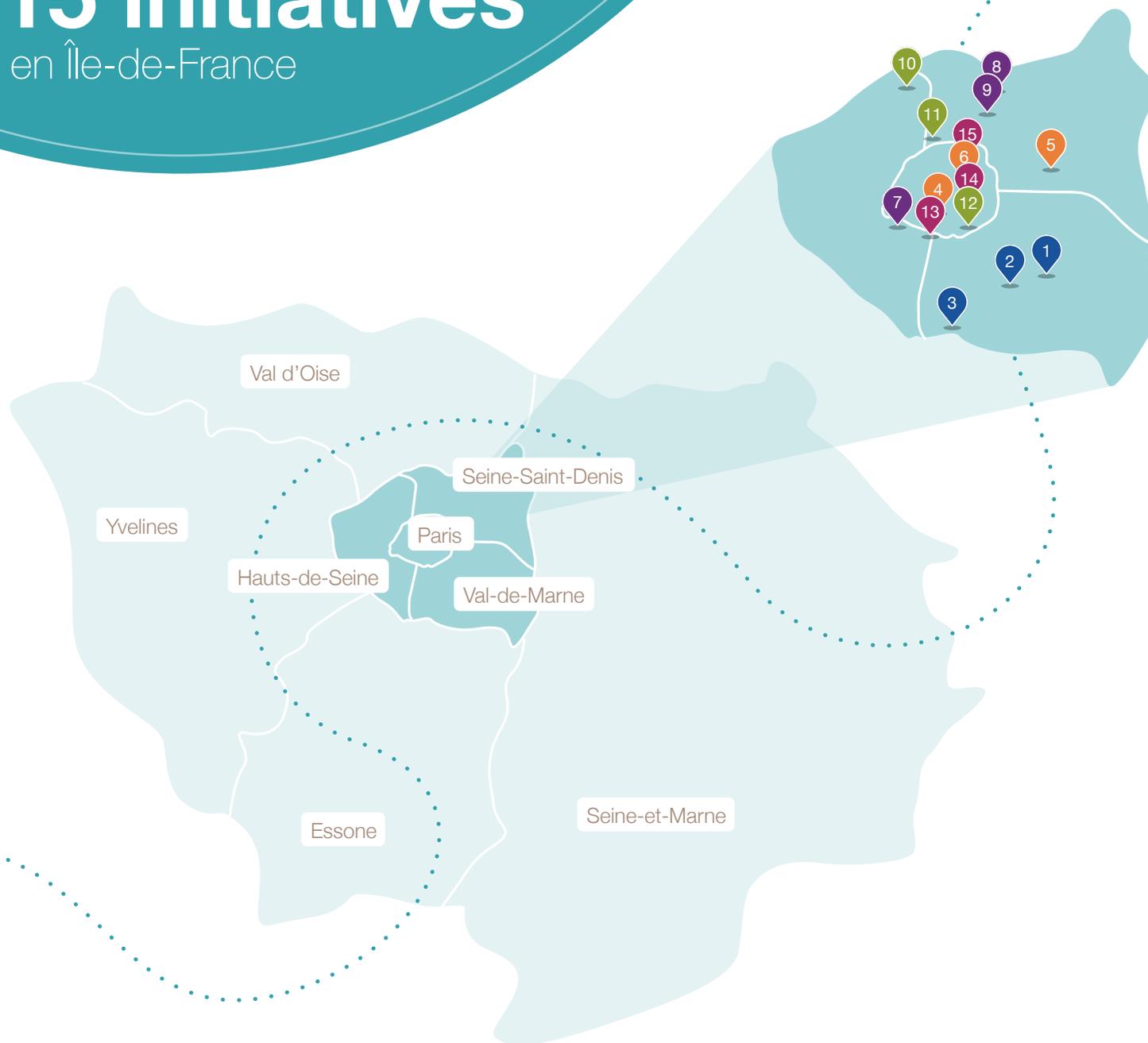
L'économie circulaire repose sur 3 domaines d'action et 7 piliers. L'économie sociale et solidaire propose des solutions !²



² L'économie circulaire, vecteur de développement de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France, Observatoire de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France, décembre 2015

15 initiatives

en Île-de-France



S'ancrer dans le territoire

- 1 La ressourcerie du spectacle p 14
- 2 Rejoué, le jouet solidaire p 16
- 3 ÉcoRéso Autonomie p 18

Créer de la ressource

- 4 Les Alchimistes p 22
- 5 Re-Belle p 24
- 6 Direction du développement durable et des achats du GROUPE SOS p 26

Coopérer pour mieux innover

- 7 PikPik Environnement p 30
- 8 Excellents excédents p 32
- 9 Resto Passerelle (PTCE) p 34

Créer des nouveaux modèles économiques

- 10 Tricycle Environnement p 38
- 11 Recyclerie sportive p 40
- 12 Ashoka p 42

Mobiliser le grand public

- 13 Expliceat p 46
- 14 Future of Waste p 48
- 15 La textilerie p 50

S'ancrer dans le territoire

Une réponse adaptée aux problématiques du territoire

L'économie sociale et solidaire et l'économie circulaire ont en commun un ancrage local évident : l'une en réaction à des besoins sociaux de proximité, l'autre via une approche des flux au niveau local. En apportant chacune un raisonnement en circuits courts et à l'écoute des besoins du terrain, elles peuvent offrir des solutions en adéquation avec les spécificités du territoire (Initiative La Ressourcerie du Spectacle).

Deux modèles créateurs de valeur pour le territoire

En ce sens, l'ESS et l'EC contribuent fortement à dynamiser le tissu local, en maintenant ou en créant des emplois non délocalisables. Elles participent plus largement à la cohésion et à l'attractivité, en favorisant l'implication des parties prenantes autour d'activités porteuses de sens et ancrées sur les territoires (Initiative Rejoué, le jouet solidaire).

Un projet participatif de développement durable endogène

Les structures de l'ESS et de l'EC sont également caractérisées par leur gouvernance élargie, leur permettant d'élaborer des projets de territoire. À titre d'exemple, le statut de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), créé en 2001, permet d'accueillir toute personne physique ou morale de droit privé ou de droit public autour d'un projet commun (Initiative EcoReso Autonomie). Autrement dit, c'est l'une des seules formes d'entreprise permettant d'associer les collectivités au capital de la société, rendant ainsi possible l'émergence d'un véritable projet de territoire inclusif et soutenable.



La ressourcerie du spectacle



Rejoué



ÉcoRéso autonomie





La ressourcerie du spectacle

- **Porteur :** Vincent Bodin, Thomas Bourgeois, Gianni Di Santo
- **Structure juridique :** Association
- **Date de création :** 2014
- **Effectifs :** 8 salariés



Le déclic

La Ressourcerie du Spectacle (LRDS) est née de la rencontre entre Gianni Di Santo, Vincent Bodin et Thomas Bourgeois, tous trois investis dans différentes associations et collectifs culturels. LRDS a émergé en réponse à une spécificité du monde culturel : nombre d'artistes manquent de moyens financiers et techniques pour se produire et, en parallèle, une quantité de matériel est dormant ou simplement mis au rebut. Les

trois professionnels du spectacle ont alors lancé le projet en mars 2014, avec pour mission la réduction des déchets grâce au réemploi et à la valorisation, tout en favorisant l'accès à la culture pour le plus grand nombre. L'association a dans un premier temps été résidente au Chêne, à Villejuif, avant de rejoindre le Cra-po, à Vitry, pour en assurer la gestion.



Le projet

La Ressourcerie du Spectacle accompagne les acteurs culturels et artistiques dans l'élaboration et la mise en œuvre créative et technique de leurs projets. L'association collecte gratuitement auprès de différentes structures (opéras, théâtre, écoles d'art etc.) des équipements scéniques, du matériel et des matériaux audiovisuels pour les réparer et les transformer. Les équipements collectés sont :

- diagnostiqués afin d'évaluer la pertinence d'une réparation ;
- démantelés et réutilisés pour d'autres projets s'ils ne sont pas réparables ;
- redirigés vers un éco-organisme pour être

recyclés, en dernier lieu.

L'association propose des ateliers de revalorisation et des chantiers participatifs ouverts à tout type de public (associations, collectivités, particuliers etc.), avec un tarif préférentiel pour les adhérents. Sur le modèle des repair-café, ces temps de formation permettent d'apprendre à concevoir et fabriquer à partir de matériaux réemployés, réparer son matériel grâce aux nombreuses compétences des techniciens. Des événements tous publics sont régulièrement conçus et produits sur le territoire, afin de transmettre et partager les savoirs, valeurs et ressources aux côtés d'une équipe polyvalente de techniciens du spectacle.

Une économie circulaire au service du spectacle.



L'intérêt du projet

La structure s'est créée en réponse à une problématique globale du monde du spectacle. Ce faisant, elle propose, en local, des événements à visée sociale et intergénérationnelle, avec des ateliers qui impliquent des publics souvent éloignés des activités culturelles. Pour prolonger et ancrer cette démarche, la Ressourcerie du Spectacle a acquis la gestion d'un lieu, le CRAPO. Le CRAPO concentre, sur 2400 m², 15 structures du secteur du réemploi et de l'action socio-culturelle sur le territoire. Avec ces nombreuses actions, l'association a permis

la revalorisation de 20 tonnes de matériels sur la période 2016-2018. En 2017, elle a organisé 5 événements (« Skank My Fest », Fête de la musique, « Open Map de l'ESS », Réveillon solidaire etc.) et en a rendu possible 141, grâce à du soutien matériel et humain.

Pour dupliquer leur démarches sur d'autres territoires, la Ressourcerie du Spectacle développe un dispositif de transfert de savoir-faire pour accompagner des antennes régionales et créer un réseau national.



Le conseil pour ceux qui veulent s'engager

« Entourez-vous d'une équipe avec des compétences complémentaires et des valeurs partagées. »

CONTACT

contact@ressourcerieduspectacle.fr
www.ressourcerieduspectacle.fr

14 avenue du Président
Salvador Allende
94400 VITRY-SUR-SEINE



Rejoué, le jouet solidaire

- **Porteur** : Claire Tournefier-Droual
- **Structure juridique** : Association
- **Date de création** : 2012
- **Effectifs** : 47 salariés



Le déclic

Claire Tournefier-Droual, fondatrice de l'association Rejoué, a pris conscience de la surconsommation de jouets et du gâchis généré par leurs abandons, lorsqu'elle est devenue maman et bénévole à l'Action sociale au sein de la Croix-Rouge. Elle a également émis l'hypothèse que redonner une seconde vie aux jouets pouvait être créateur d'emplois pour celles et ceux qui en étaient éloignés. C'est sur ce triple

constat : du manque d'insertion par l'emploi accessible - notamment aux femmes en charges de famille-, d'une très faible durée d'usage des jouets (8 mois en moyenne), et de grandes quantités de déchets générées, qu'elle a décidé de créer Rejoué, chantier d'insertion spécialisé dans le réemploi et le recyclage de jouets.



Le projet

Cette activité semi-industrielle de réemploi comprend : la collecte, le tri sélectif, le nettoyage, le réassemblage et la vente des jouets, jeux et livres pour enfants. Les jouets sont collectés auprès des distributeurs, dans les entreprises, dans les écoles, crèches et associations caritatives. Ils sont ensuite triés selon les normes en vigueur, nettoyés avec des produits respectueux de l'environnement, réassemblés, reconstitués, réemballés si besoin. Tous les jouets sont vérifiés avant d'être remis en vente ou offerts. Rejoué a ainsi mis en œuvre une vraie démarche qualitative avec une sélection

croisant qualité et catégorie de produit, écartant ainsi tous les jouets cassés, destinés eux à la valorisation matière (DEEE, textile, bois cartons etc.). Les jeux et jouets sont ensuite vendus à des prix attractifs aux professionnels de l'enfance (crèches, ludothèques, centre de loisirs) en direct ou via des achats publics, aux particuliers dans deux boutiques « Rejoué », à Paris et Ivry-Sur-Seine, et lors de ventes privées. Plus de 4000 enfants reçoivent également les jouets à Noël, cadeaux offerts par des entreprises mécènes.

«La seconde vie des jouets,
un tremplin vers l'emploi pour les personnes
en insertion»



L'intérêt du projet

Rejoué incite les familles à prolonger la durée de vie des jouets, à consommer responsable et à participer au recyclage des jouets usagés. Depuis 2012, début de son activité, ce chantier d'insertion a remis en circulation plus de 50% des 170 tonnes collectées, vendu 88 000 jouets et formé 115 personnes accompagnées. 50% d'entre elles ont retrouvé un emploi, une formation et une meilleure situation sociale par l'acquisition de compétences transverses et transférables. Forte de ces réussites, Rejoué s'engage actuellement dans :

- la création d'un réseau de spécialistes du réemploi, du recyclage de jouets et de jeux regroupant des structures en activité ou des porteurs de projets en France et en Belgique ;
- la mise en place d'une filière nationale responsable comprenant l'ensemble des acteurs économiques du secteur du jouet dans le cadre de la REP jouets.



Le conseil pour ceux qui veulent s'engager

« **Bien analyser les besoins et les attentes de réemploi et d'emploi sur son territoire puis travailler en réseau pour bénéficier d'un accompagnement professionnel, ce qui permettra d'accélérer la mise en place du projet grâce aux ressources financières hybrides.** »

CONTACT

contact@rejoue.asso.fr
http://rejoue.asso.fr

20 Avenue de l'abbé
Roger Derry
94400 VITRY-SUR-SEINE





ÉcoRéso Autonomie

- **Porteur** : Claude Dumas
- **Structure juridique** : Société Coopérative d'Intérêt Collectif
- **Date de création** : 2017
- **Effectifs** : 6 salariés



Le déclic

À l'origine du projet : Claude Dumas, ergothérapeute, frappé par l'absence de filière de réemploi dans le domaine des aides techniques et du matériel de maintien à domicile, face au nombre croissant de patients privés de matériel adapté. Partant, il propose une réponse à un appel à projet lancé par la Caisse nationale de solidarité

pour l'autonomie (CNSA), organisme chargé de financer l'aide à la perte d'autonomie. Grâce à ce premier financement, EcoReso Autonomie a pu être constituée en société coopérative d'intérêt collectif afin de proposer des actions de collecte, d'upcycling et de redistribution de matériel médical.



Le projet

EcoReso Autonomie favorise le maintien à domicile des personnes en situation de perte d'autonomie grâce à du matériel adapté à leurs besoins. Pour ce faire, l'organisation collecte, à titre gratuit, auprès de particuliers ou d'établissements du matériel d'aide technique, le réhabilite et le remet aux normes pour le redistribuer en le proposant à la vente ou la location à tarif réduit. L'organisation s'appuie sur les compétences de spécialistes (ergothérapeutes, personnel médical, assistante sociale), afin de proposer des solutions adaptées aux besoins des usagers, des aidants familiaux et des professionnels (maisons de retraite etc.). Les bénéficiaires peuvent essayer

sur site ou à domicile le matériel neuf ou reconditionné avant de s'engager. Sont également proposés des ateliers de réparation et d'adaptation ouverts à tout public (ergothérapeutes, usagers etc.), ainsi qu'un service après vente sur l'ensemble du département. Agréée CPAM, elle permet l'application du tiers payant. EcoReso Autonomie sensibilise les bénéficiaires pour que le matériel leur soit retourné dans le cas où il ne serait plus utilisé, dans le but de créer, à termes, un cercle vertueux d'économie circulaire.

«Ensemble pour l'autonomie»



L'intérêt du projet

EcoReso Autonomie s'inscrit dans les politiques de maintien à domicile, en réponse au vieillissement de la population. En proposant une boucle d'utilisation du matériel, il optimise les besoins du secteur de l'aide à l'autonomie, et permet aux usagers de s'équiper avec du matériel qualitatif de seconde main. C'est ainsi que sur 40 tonnes de matériel collecté, 15 tonnes ont pu être revalorisées et réintégrer le circuit. La réussite du projet réside dans la dyna-

mique d'écosystème mise en place par EcoReso Autonomie, permettant d'accompagner les bénéficiaires de manière personnalisée (ergothérapeutes, personnel médical, assistante sociale). Pour dupliquer le modèle, EcoReso Autonomie développe progressivement un réseau de d'agences dans toute la France, représentant 14 départements à ce jour.



Le conseil pour ceux qui veulent s'engager

« La clé pour ancrer son projet dans le territoire est de ne pas le construire seul. Il est crucial de comprendre l'environnement (les acteurs, leurs rôles, leur positionnement) dans lequel évoluera la structure afin d'assurer sa pérennité et établir de solides partenariats. »

CONTACT

valdemarne@ecoreso-autonomie.org
www.ecoreso-autonomie.org

38 rue du Morvan
94150 RUNGIS



Gérer la ressource

L'économie circulaire : l'optimisation des ressources comme vocation

L'économie circulaire propose des solutions effectives et diversifiées aux enjeux de finitude des ressources. Depuis les années 1970 et la publication du rapport « The Limits to Growth³ », l'EC a développé une palette d'actions pour contribuer concrètement à une gestion optimale des ressources, à tous les stades du cycle de vie des produits : de l'offre des acteurs économiques, à la gestion des déchets en passant par la demande et le comportement des consommateurs.

L'ESS, historiquement positionnée sur la gestion des déchets et le réemploi

Le secteur de l'économie sociale et solidaire est un contributeur indispensable de l'efficacité de l'utilisation des ressources, notamment via les ressourceries / recycleries. Aujourd'hui, l'ESS se positionne sur de nouveaux gisements tels les plastiques et les biodéchets (Initiative Les Alchimistes). Elle investit également de nouveaux champs de l'économie circulaire : approvisionnement durable et lutte contre le gaspillage alimentaire, accompagnement des changements de comportement, offre de bien ou services « responsables » aux acteurs économiques etc. (Initiative Re-Belle).

EC et ESS : deux secteurs complémentaires

En se saisissant des enjeux liés à la préservation des ressources, les entreprises de l'ESS font émerger un modèle de développement aussi bien respectueux des hommes que de l'environnement (Initiative Groupe SOS).



Les Alchimistes



Re-Belle



Direction du développement durable et des
achats du GROUPE SOS



Les alchimistes

- **Porteur :** Alexandre Guilluy, Kenzo Sato
- **Structure juridique :** SAS
- **Date de création :** 2016
- **Effectifs :** 4 salariés



Le déclic

L'entreprise Les Alchimistes est née de la rencontre entre Stéphane Berdoulet, directeur de l'association Halage, Myriam Dauphin, directrice d'Études et Chantier Ile-de-France, Alexandre Guilluy et Kenzo Sato, également issus du monde de l'économie sociale et solidaire. Ensemble, ils ont cherché à développer des métiers locaux valorisants, accessibles à des profils sortant de parcours d'insertion. Sur cette ambition,

sont venus se greffer plusieurs constats : un besoin prégnant de relocaliser le traitement des déchets alimentaires en ville, s'exprimant en parallèle du septicisme envers l'agriculture conventionnelle. De cette conjonction de facteurs a été issue l'idée au cœur des Alchimistes : créer un circuit court de compostage au cœur de la ville, orchestré par des « supers-concierges » de quartier.



Le projet

Les Alchimistes ont développé un métier de super-conciergerie de quartier destiné aux travailleurs en réinsertion, lequel effectue une collecte de proximité, avec des moyens de transports durables. En parallèle, celui-ci réalise l'ensemble de la transformation des biodéchets en compost, avec l'aide d'un composteur électromécanique, situé aux Grands Voisins. Le compost est revendu : pour reflourir les jardins municipaux et participatifs, ou à des particuliers afin de développer une offre maraîchère locale. La proximité et la visibilité permettent la sensibilisation du citoyen tout en participant à la végétalisation de la ville ; le compost étant labellisé « Fabriqué à Paris ».

L'enjeu pour Les Alchimistes, agrée entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS), est de participer à un retour de la nature en ville, en créant un circuit court entre le déchet alimentaire et sa valorisation. Ainsi, la relocalisation du traitement de ces déchets permet :

- de réduire le coût de leur traitement ;
- de minimiser la source de pollution sonore et atmosphérique ;
- de créer des emplois locaux valorisants ;
- de responsabiliser le citoyen en le reconnectant au cycle de la matière.

Transformer les déchets en ressource au cœur de la ville



L'intérêt du projet

Le projet apporte une réponse environnementale et sociétale à la gestion des biodéchets en mettant en avant le capital humain, via la création d'emplois locaux valorisant à destination de travailleurs en situations précaires. Ainsi, le « super-conciergerie de quartier » participe à la réalisation de tâches multiples, développe une proximité tant avec la clientèle qu'avec le territoire, et participe à

la sensibilisation du grand public. Chaque semaine, sont compostés plus de 700 kilos de déchets alimentaires et produits près de 300 litres de compost. À l'avenir, Les Alchimistes envisagent de composter près de 2 tonnes de biodéchets et produire 800 litres de compost par jour.



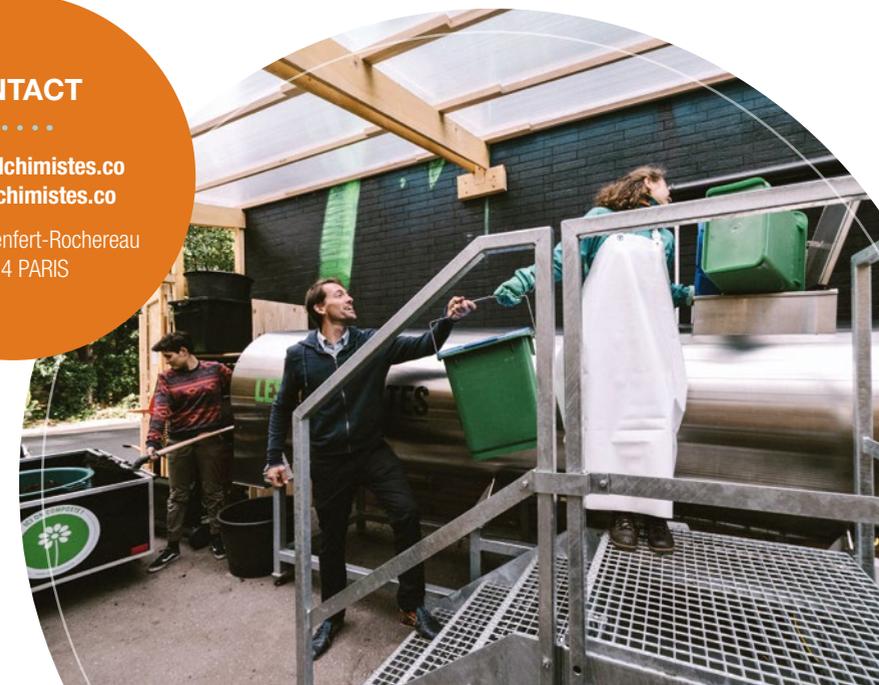
Le conseil pour ceux qui veulent s'engager

« Nous commençons à avoir du recul sur ce qui a été fait depuis la révolution industrielle, le changement de comportement est en train de devenir obligatoire. Nous sommes dans une période passionnante pour entreprendre, dans laquelle le profit n'est plus l'unique motivation. »

CONTACT

contact@alchimistes.co
https://alchimistes.co

74 avenue Denfert-Rochereau
75014 PARIS





Re-Belle

- **Porteur :** Adeline Girard, Colette Rapp
- **Structure juridique :** Association
- **Date de création :** 2015
- **Effectifs :** 9 salariés



Le déclic

Chaque année, 45% des fruits et légumes produits ne finissent pas dans notre assiette. Partant, le projet Re-Belle est né de la volonté d'avoir un impact positif sur l'environnement en revalorisant des produits hors-circuit, tout en créant de l'emploi local. Deux fondatrices, membres du mouvement citoyen de lutte contre le gaspillage alimentaire « Disco soupe », sont à l'origine de l'association : Colette Rapp, ancienne chargée de projets en insertion pour la Fondation FACE, et Adeline Girard, responsable com-

merciale chez Baluchon. Soutenues par le groupe Baluchon, qui leur a mis à disposition une cuisine, elles ont testé avec succès le concept de collecte de fruits invendus – en fonction des saisons - pour en faire de la confiture, ce qui a par la suite mené à la création d'activités professionnelles supports d'insertion.



Le projet

En concoctant des confitures de grande qualité, aux goûts uniques en fonction des fruits collectés (pêche, fraise, poire, pomme, raisin etc.), Re-belle a su se développer en proposant un modèle axé sur un circuit complet de distribution d'économie circulaire. Les fruits invendus sont collectés auprès d'enseignes de la grande distribution, puis transformés par des salariés en parcours d'insertion, pour enfin être revendus dans les points de vente des enseignes. Re-belle s'appuie sur un circuit court et local : les fruits sont collectés dans 18 magasins, puis revendus dans 135 points de vente dans toute l'Ile-de-France (hôtels, restau-

rants, épicerie fines, commerces de proximité etc.), dont 100 magasins Monoprix. Employés comme acheteurs peuvent se « reconnecter à leur alimentation » en adoptant une consommation plus responsable et respectueuse de l'environnement, tout en ayant une information claire et précise quant à la traçabilité des fruits contenus dans les confitures. L'association a pour objectif de diversifier sa production afin de pouvoir proposer une offre plus large aux consommateurs responsables et de s'implanter dans davantage de grandes surfaces.

Re-belle : la confiture engagée qui sauve des fruits et permet de se faire plaisir !



L'intérêt du projet

Re-belle lie intimement l'atteinte d'objectifs sociaux et environnementaux. En effet, au sein du projet, la lutte contre le gaspillage alimentaire permet la création d'activité professionnelle en insertion, et inversement. Ainsi, chaque année grâce à Re-belle, pas moins de 26 tonnes de fruits peuvent

bénéficier d'une seconde vie en réintégrant le circuit grâce à de la revalorisation. Tandis que six salariés, essentiellement des femmes, sont actuellement accompagnés et formés aux métiers de la logistique ou de la restauration.



Le conseil pour ceux qui veulent s'engager

« N'attendez pas que votre projet soit parfait avant de vous lancer : engagez-vous dans un projet de petite taille et développez-le par la suite, il s'améliorera avec le temps. N'oubliez pas de partager le plus possible sur votre modèle afin d'obtenir des retours positifs. Répartissez-vous les missions et spécialisez-vous dans celles que vous maîtrisez davantage. »

CONTACT

bonjour@confiturerebelle.fr
www.confiturerebelle.fr

37 rue Madeleine Odru
93230 ROMAINVILLE



Confiture cuisinée à Aubervilliers

Direction du développement durable et des achats du GROUPE SOS

- **Porteur :** Yann Auger
- **Structure juridique :** Entreprise
- **Date de création :** 2009
- **Effectifs :** 3 équivalents temps plein



Le déclic

Il y a plus de 30 ans, le GROUPE SOS a été créé avec l'ambition de lutter contre les exclusions sous toutes leurs formes. Diversifiant progressivement ses activités, il répond aujourd'hui aux besoins de la société avec 8 secteurs d'activités : Jeunesse, Emploi, Solidarités, Santé, Seniors, Culture, Transition écologique, Action internationale. Avec 17 000 salariés, 495 établissements et services et 910 millions de CA, le GROUPE SOS est la première entreprise sociale européenne. La démarche de développement durable du GROUPE SOS a débuté dès

2007, quelques temps après l'intégration de l'association Auxilia (cabinet de conseil en développement durable). L'achat responsable est rapidement apparu comme un sujet clé, en raison de l'effet d'entraînement sur l'ensemble des structures d'un groupe relativement décentralisé et aux activités diversifiées, tout en permettant de mobiliser ses valeurs auprès de ses partenaires. C'est donc en totale cohérence avec la croissance rapide du groupe qu'a été créée en 2009, une direction du développement durable et des achats (DDDA).



Le projet

La DDDA intervient sur les catégories d'achats stratégiques pour le GROUPE SOS. Celles-ci sont définies sur la base de deux critères : le montant réel et l'enjeu en matière de développement durable. A l'issue d'un travail stratégique a été élaboré une feuille de route pour la période 2015-2017, complétée récemment d'un plan d'action 2018-2020. En parallèle, les objectifs 2020 du Groupe ont permis de formaliser ses ambitions développement durable sur ses deux sujets majeurs (alimentation et énergie), impactant alors sur les achats responsables.

gés à consommer 100% d'électricité verte et ont mis en place un programme ambitieux autour du « Mieux Manger Pour Tous » dans la restauration des établissements du groupe. En Île-de-France, le partenariat avec l'Établissement et Service d'Aide par le Travail « Ecodair », pour l'achat de matériel informatique reconditionné, permet de prolonger la durée de vie des produits. Le parc de matériel informatique est renouvelé en partie par du matériel reconditionné, permettant de limiter l'impact sur l'environnement de l'informatique, tout en permettant de développer des activités pour le secteur du travail protégé.

26 Grâce à l'impulsion de cette dynamique, les établissements du groupe se sont enga-

Les achats responsables sont un axe majeur et incontournable de l'économie circulaire.



L'intérêt du projet

Bien que l'axe social de l'économie sociale et solidaire relève de l'évidence, son volet environnemental n'en n'est pas moins prégnant, c'est pourquoi le GROUPE SOS a donc décidé de faire de « l'entreprise sociale écologique » l'un de ses crédos. Pour ce faire, le groupe s'est lancé dans une démarche complète et cohérente, en faisant systématiquement le lien entre les aspects sociaux et environnementaux et réévalue chaque année son « taux des

achats responsables » à la hausse. L'économie circulaire elle-même n'est pas une question strictement environnementale : la réutilisation, le réemploi et la gestion des déchets créent des emplois locaux non délocalisables ; l'éco-conception des produits limite l'exposition des travailleurs (et des consommateurs) notamment à la pollution et aux produits dangereux.



Le conseil pour ceux qui veulent s'engager

« Le maître-mot de la démarche est le pragmatisme : on ne peut pas révolutionner d'emblée l'ensemble des pratiques, il faut avancer pas à pas dans le cadre d'un plan d'action défini et organisé. »

CONTACT

info@groupe-sos.org
www.groupe-sos.org/318/
developpement_durable

102C rue Amelot
75011 PARIS



**RAPPORT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**
2017



Coopérer pour mieux innover

ESS et EC : faire le lien entre acteurs des territoires

La collaboration et la coopération sont deux valeurs centrales de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire. Elles sont également deux déterminants du développement économique des territoires : l'Institut de la Ville et du Territoire⁴ a démontré que les relations entre acteurs sur un territoire influent sur 40% du différentiel du dynamisme économique entre deux territoires. Autrement dit, le maillage entre acteurs d'un territoire, la capacité à s'organiser ensemble, et l'intensité des interactions sont propices au développement économique local. À ce titre, les structures de l'économie circulaire, par leur approche transversale de bouclage des flux, sont en capacité de faire le lien entre les acteurs, et de contribuer au dynamisme du territoire (Initiative Excellents Excédents).

Impulser de nouvelles formes collaboratives

Les structures de l'ESS s'appuient historiquement sur des formes de gouvernance participative et de coopération (SCIC, groupements momentanés d'entreprises solidaires – GMES - ou groupements d'employeurs associatifs – GEANS -) et s'orientent vers de nouvelles formes collaboratives sur les territoires, telles que les Pôles Territoriaux de Coopération Économique (Initiative Resto Passerelle PTCE). Un PTCE est défini comme un regroupement d'organisations sur un même territoire, « pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat, au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteur d'un développement durable local⁵ »



PikPik Environnement



Excellents excédents



Resto Passerelle (PTCE)



⁴ F. Vallerugo, Les variables explicatives de la dynamique des territoires, Institut des Villes et du Territoire, Essec, 2012, dans L'économie sociale et solidaire, PUF, 2016.

⁵ Loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014, art. 9



PikPik Environnement

- **Porteur :** Kaméra VESIC
- **Structure juridique :** Association
- **Date de création :** 2009
- **Effectifs :** 7 salariés



Le déclic

Après avoir travaillé 15 ans dans le bâtiment et à l'export, Kaméra Vésic a fondé PikPik en 2009. Aux prémisses de l'association : l'environnement afin de réduire ses déchets, protéger la biodiversité, réduire son empreinte climatique, protéger sa santé, et

mieux « vivre ensemble ». C'est pourquoi, PikPik a choisi de focaliser son action sur différents axes du développement durable que sont la biodiversité, le climat, la santé, et l'éco-consommation tout en s'adressant à tous les publics.



Le projet

L'association PikPik Environnement propose des formations (aux entreprises, aux collectivités, pour des jeunes en difficulté), des animations de réseaux (La Ruche 92), des ateliers de sensibilisation (des stands de rue, des festivals, dans les magasins etc.). À la croisée de ces actions, PikPik Environnement a décidé de lancer le projet « Fabriquer, Apprendre, Innover, Réparer et Économiser » (FAIRE). Celui-ci a pour objectif de donner à tous les publics (grand public, familles, collectivités, salariés d'entreprises etc.) des clés permettant d' :

- apprendre à réparer et entretenir ses objets, via des ateliers de réparation ;
- apprendre à transformer ses déchets au travers d'ateliers « brico-récup » ;

- apprendre à réaliser ses propres produits (cosmétiques et ménagers.), grâce à des ateliers « Do It Yourself ».

Ces ateliers itinérants et gratuits sont assurés par l'équipe de l'association et se déplacent dans toute l'Île-de-France. Les ateliers ont lieu dans des lieux emblématiques de l'ESS et l'EC sur le territoire : régies de quartiers, ressourcerie, des centres sociaux etc.

PikPik rassemble des publics très différents au sein des animations et réussit à créer du lien entre les participants et les lieux qui accueillent les ateliers.

Fabriquer, Apprendre, Innover, Réparer et Économiser : FAIRE



L'intérêt du projet

Grâce au projet FAIRE, PikPik Environnement a gagné l'édition 2018 du prix « Cap sur l'économie circulaire » organisé par la Mairie de Paris. En effet, l'association participe sans conteste à la réduction des déchets mais c'est surtout sa capacité à générer du lien social au travers des différents ateliers, où chacun échange avec ses voisins, découvre des trucs et astuces, etc. qui a été félicité. En parallèle, PikPik met en valeur un riche tissu de l'ESS : répara-

teurs, ressourceries, acteurs sociaux ou éducatifs etc. et le rapproche des acteurs économiques des territoires : collectivités, entreprises, grand public. En ce sens, PikPik est un véritable tremplin de coopération territoriale, au service de l'innovation sociale et environnementale.

En 2017, PikPik Environnement a réalisé plus de 600 animations, tous projets confondus, ce qui lui a permis de sensibiliser 50 000 personnes.



Le conseil pour ceux qui veulent s'engager

« Humanisme, efficacité et humour sont les clés de la réussite »

CONTACT

contact@pikpik.org
www.pikpik.org

4 rue de l'abbé grégoire
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX





Excellents Excédents

- **Porteur** : Anne Didier-Pétrémant, Pierre Ravenel, Anne Tison
- **Structure juridique** : SAS
- **Date de création** : 2016
- **Effectifs** : 1 salariée



Le déclic

Après quelques années de conseils auprès des collectivités dans des projets de réduction du gaspillage alimentaire, Anne Didier-Pétrémant, Anne Tison et Pierre Ravenel s'associent en 2016, pour fonder Excellents Excédents. Tous trois ont pris conscience de la persistance d'un volant de gaspillage difficilement compressible, en provenance de surplus de production, qui est jeté alors qu'il pourrait être parfaitement consommable. Ils ont commencé par mener un premier projet de redistribution d'excé-

dents de la restauration collective, au profit des Restos du cœur de Seine-Saint-Denis. Durant celui-ci, ils ont identifié de nombreux points de blocage entre les donateurs et les bénéficiaires des repas, notamment dû au caractère aléatoire des excédents alimentaires alors que les besoins des associations sont réguliers. C'est pour répondre à ces problématiques que l'équipe d'animation du projet a décidé de créer Excellents Excédents, dont le but est d'être un intermédiaire entre les donateurs et les bénéficiaires.



Le projet

Excellents Excédents propose à des entreprises de la restauration collective de récupérer leurs excédents et de les redistribuer à différentes structures accueillant des personnes démunies. Les excédents sont récupérés, en liaison froide, auprès de multiples donateurs. Ils sont ensuite stockés dans une chambre froide où chaque barquette est étiquetée et reçoit un code barre unique qui permet à tout moment de restituer la provenance et la destination de chaque barquette. Les repas sont ensuite livrés dès que possible, en optimisant les

boucles de distribution. Les bénéficiaires sont des associations, des restaurants sociaux, des centres d'hébergement ou encore des entreprises ne disposant pas d'espace de restauration. L'entreprise pratique un principe de solidarité financière en adaptant la contribution financière demandée pour rendre l'offre de repas « anti-gaspi » et solidaire accessible au plus grand nombre. La structure est en cours d'agrément Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale.

Redistribuer les excédents de la restauration au profit d'associations



L'intérêt du projet

Excellents Excédents valorise des repas qui auraient dû être gaspillés. Un modèle vertueux qui permet de contribuer à la réduction du gaspillage alimentaire (des repas qui auraient dû être jetés sont consommés) et tend à davantage de solidarité envers les plus démunis. L'organisation permet de réduire le gaspillage alimentaire au niveau de ses donateurs, évite la production de repas au niveau des receveurs, et limite la création de biodéchets et la consommation

de ressources (énergie, eau etc.). Actuellement ce sont 50 à 100 repas par jour qui peuvent être redistribués, chiffres qui devraient rapidement évoluer vers 500 repas. Excellents Excédents est membre du PTCE Resto Passerelle et travaille en partenariat avec d'autres structures de l'économie sociale et solidaire : des projets de partenariats sont à l'étude avec l'association Re-Belle et Explicéat.



Le conseil pour ceux qui veulent s'engager

« Repérer un besoin de solidarité alimentaire non satisfait et rechercher un modèle économique viable pour y faire face. »

CONTACT

anne.petremant@excellents-excedents.fr
www.excellents-excedents.fr

12 chemin du Haut Saint-Denis
93300 AUBERVILLIERS





Resto Passerelle (PTCE)

- **Porteur :** Benjamin Masure
- **Structure juridique :** PTCE
- **Date de création :** 2013
- **Effectifs :** 2 salariés (dont un temps partiel)



Le déclic

En 2003, une étude portant sur les questions de restauration collective dans les foyers de migrants est commanditée par les pouvoirs publics. En effet, certains foyers de migrants accueillent, hors de tout cadre légal, des activités de restauration, au détriment des règles d'hygiène et du droit social ou fiscal. C'est autour de la régularisation de ces activités informelles que les premiers Resto-Passerelle sont nés, avec l'ambition de proposer des repas à faible coût dans

le respect de la tradition culinaire des résidents et d'accompagner la qualification et l'emploi de populations les plus précarisées. En 2013, le PTCE Resto-Passerelle a été officiellement créé pour asseoir la pérennité économique d'acteurs de la restauration sociale par des actions collectives, qui s'articulent avec les entreprises industrielles et commerciales de la filière, et les partenaires publics impliqués dans ce secteur spécifique.



Le projet

Le PTCE Resto-Passerelle compte 22 structures membres (associations, entreprises solidaires) et poursuit de multiples objectifs :

- asseoir la pérennité économique d'acteurs de la restauration sociale œuvrant dans l'économie sociale et solidaire, par des actions collectives ;
- mutualiser une ingénierie technique et réglementaire au service d'un secteur d'activité en développement et en mouvement, particulièrement cadré ;
- intégrer le développement de nouveaux restaurants similaires en Île-de-France, au mouvement de coopération engagé avec les acteurs existants.

Pour ce faire, le PTCE a mis en place une mutualisation des achats, des actions de formations collectives, des réponses com-

munes à des appels d'offres, du réemploi de matériel de cuisine, d'outils de gestion, et des réunions sont régulièrement organisées afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques, tout en accompagnant des projets émergents.

Après avoir soutenu et accompagné des initiatives autour du réemploi et de la lutte anti-gaspillage, comme les confitures Re-Belle et Excellents-Excédents (membres de Resto-Passerelle), le PTCE s'est orienté vers des opérations de récupération de matériel de cuisine collective, afin de permettre à ses membres de lancer leurs activités, de remplacer leur matériel usagé ou en panne, ou encore de pouvoir grâce à un nouvel équipement, développer une nouvelle activité ou gamme de produits.

Au sein de Resto-Passerelle, on coopère entre associations et entreprises solidaires.



L'intérêt du projet

Le PTCE n'a pas de structure juridique dédiée, un cadre de travail léger et réactif ayant été privilégié. C'est grâce à ce véhicule souple et innovant que la coopération et l'innovation sont rendues possibles. Après avoir soutenu et accompagné des initiatives autour du réemploi et de la lutte anti-gaspillage, comme les confitures Re-Belle et Excellents-Excédents (membres de Resto-Passerelle), le PTCE s'est orienté vers des opérations de récupération de matériel de cuisine collective, afin de permettre à ses membres de lancer leurs activités, de

remplacer leur matériel usagé ou en panne, ou encore de pouvoir grâce à un nouvel équipement, développer une nouvelle activité ou gamme de produits. Le PTCE s'attache à apporter des réponses aux enjeux de ses membres mais également à alimenter une forme de pratique collaborative entre eux, notamment, pour optimiser leurs besoins en ressources. Chaque année sont ainsi formés 300 employé-e-s polyvalents de la restauration, et créés 140 équivalents temps plein en insertion.



Le conseil pour ceux qui veulent s'engager

« Le succès de Resto-Passerelle passe par la sincérité et l'engagement de ses membres autour de valeurs communes. Cette sincérité permet à l'ensemble de ses membres de continuer le travail commun au-delà des succès des uns ou des difficultés des autres. »

CONTACT

contact@resto-passerelle.org
www.resto-passerelle.org

56 rue des Fillettes
93300 AUBERVILLIERS



Créer des nouveaux modèles économiques

Se saisir de champs économiques vacants

Les acteurs de l'ESS investissent des champs d'action souvent délaissés par les acteurs économiques traditionnels.

En effet, les structures de l'ESS s'appuient sur des modèles économiques hybrides, sous-tendus par une lucrativité limitée. Ces caractéristiques laissent également le champ libre à l'expérimentation de nouvelles activités et de nouvelles pratiques, favorisant l'innovation et la diversification des activités et des sources de revenus par le biais notamment d'activités de sensibilisation mais aussi d'activités complémentaires au business model etc. (Initiative Tricycle Environnement).

L'économie circulaire, relais de croissance pour changer d'échelle

L'EC dispose d'atouts pour déployer des offres innovantes sur le territoire : une bonne connaissance des flux et des acteurs et une capacité de co-construction entre ces derniers. Elle permet ainsi de mobiliser de nouveaux financements pour changer d'échelle (Initiative Recyclerie Sportive) et dépasser le syndrome de marché de niche. Enfin, l'EC est un vivier d'emplois pour les structures d'insertion par l'activité économiques (SIAE).

ESS et EC : promoteur d'un autre modèle économique

L'économie sociale et solidaire et l'économie circulaire proposent ainsi de co-construire le développement économique local en s'appuyant sur un modèle économique différent au sein duquel la performance environnementale et sociale priment sur le profit (Initiative Ashoka).



Tricycle Environnement



Recyclerie sportive



Ashoka





Tricycle Environnement

- **Porteur** : Xavier Porchier
- **Structure juridique** : SARL
- **Date de création** : 2009
- **Effectifs** : 40 salariés



Le déclic

Entrepreneur dans l'âme, Xavier Porchier a créé Tricycle Environnement en 2009, après une expérience au sein d'une entreprise de collecte de cartouches d'encre d'imprimantes. Tricycle Environnement est alors une structure de tri sélectif, qui collecte les déchets recyclables des entreprises. La structure se diversifie, collecte du mobilier

professionnels et développe une activité de récupération de ce mobilier. C'est sur cette dernière activité que Tricycle environnement va s'étoffer, en proposant une plateforme de vente du mobilier collecté (Tricycle office) et d'allongement de la durée de vie de celui-ci (Renov' Office).



Le projet

Tricycle Environnement propose une solution globale de collecte par le rachat, recyclage et réemploi des déchets d'ameublement professionnel. Conventionnée Valdélia - éco-organisme de collecte et traitement des déchets de mobilier professionnel -, l'entreprise s'est entourée de deux filiales pour optimiser sa dimension environnementale et favoriser l'innovation :

Elle propose également des opérations de sensibilisation auprès de collaborateurs à des gestes écoresponsables tels que le tri sélectif. Via ses trois entités, Tricycle propose une offre globale d'allongement de la durée de vie des équipements professionnels et a déjà permis de réemployer 387 tonnes et de recycler 2084 tonnes de mobilier.

- en 2015, Tricycle Office, spécialisée dans la vente de mobilier d'occasion ;
- en 2018, Renov' Office, laquelle propose des solutions de rénovation du mobilier professionnel, répondant ainsi à un besoin d'adaptabilité et d'évolutivité de celui-ci in situ.

« L'insertion sociale et professionnelle au service du recyclage et du réemploi »



L'intérêt du projet

Depuis 2011, en partenariat avec l'association intermédiaire Ardeur, Tricycle Environnement emploie des travailleurs en insertion professionnelle. Elle favorise l'évolution de ses salariés en prenant en compte leurs divers savoir-faire pour les accompagner sur des métiers de management, de vente etc. Ainsi, 24 salariés en insertion ont été formés et, par la suite, employés au sein

de l'entreprise, tandis que 13 salariés sont actuellement en contrat d'insertion, représentant au total 18 nationalités différentes. Grâce à une offre innovante et élargie, Tricycle est en mesure d'accompagner des profils en insertion au-delà des métiers de manutention et de logistique, en leur proposant des tâches de rénovation et d'upcycling tendant vers l'artisanat.



Le conseil pour ceux qui veulent s'engager

« Penser la rentabilité de son projet pour s'offrir des débouchés sociaux et environnementaux. »

CONTACT

contact@tri-cycle.fr
www.tricycle-environnement.fr
www.tricycle-office.fr

13-17 rue de l'Industrie
92230 GENNEVILLIERS





Recyclerie sportive

- **Porteur** : Association 3S « Séjour Sportif Solidaire »
- **Structure juridique** : Association
- **Date de création** : 2015
- **Effectifs** : 9 salariés



Une association transformant le déchet en ressource tout en rendant le sport accessible à tous !



Le déclic

L'idée de créer une recyclerie dédiée au domaine du sport est née d'un double constat. Le premier est que le déchet du sportif ne faisait l'objet d'aucun traitement particulier en France. Le second, se base sur les conclusions d'une étude de l'IRDS, sur les inégalités persistantes dans l'accessibilité au sport. En réponse, Marc Bultez, développe des actions de collecte et de réemploi de matériel sportif au bénéfice de

populations de pays en développement, à l'occasion de ses voyages personnels. C'est sa rencontre avec Bérénice Dinet, en 2015, alors employée dans un syndicat de déchets, qui a permis la concrétisation du projet. Marc s'est alors lancé dans le portage d'un projet de solidarité, d'insertion et de démocratisation du sport, la Recyclerie Sportive.



Le projet

La recyclerie sportive est une recyclerie spécialisée dans les équipements et matériels sportifs. Le projet repose sur une vision en quatre axes :

- La sensibilisation du grand public à l'éducation à l'environnement par l'adoption d'une consommation plus responsable, grâce à plus de 200 animations par an ;
- L'allongement de la durée de vie des produits, en apprenant aux sportifs à réparer et entretenir leur matériel ;
- Le réemploi : les utilisateurs pouvant donner ou s'équiper en matériel de seconde main dans tous les domaines sportifs ;

- La réutilisation ou transformation d'objets, avec pour objectif de faire émerger de nouvelles filières.

La collecte s'effectue auprès de professionnels, d'institutions, de fédérations, d'acteurs du réemploi et de particuliers, notamment lors d'évènements sportifs.



L'intérêt du projet

L'association a bénéficié d'un dispositif local d'accompagnement (DLA), d'une durée de 6 mois, lui permettant de consolider sa structuration interne, ainsi que le développement de son activité et de ses emplois. Au sortir du DLA, la Recyclerie Sportive a pu changer d'échelle avec l'inauguration d'un nouvel espace à Paris et accueille dorénavant 17 univers sportifs différents (cyclisme, athlétisme, équitation, sport collectif, nautique, montagne etc.). Pour parvenir à ce changement d'échelle, la Recyclerie Sportive a été accompagnée par l'incubateur d'économie sociale et soli-

taire « In'ESS 91 », avec un dispositif en trois phases : l'émergence, l'incubation et la structuration. Le DLA est intervenu sur la troisième et dernière phase.

En 2017, sur les 39 tonnes de matériels sportifs collectés, 75% ont été réparées, réemployées ou réutilisées, 15% stockées et 10% traitées via des filières adaptées. Devenant progressivement un centre ressources pour d'autres projets, Marc Bultez et Bérénice Dinet travaillent sur l'émergence d'une fédération de recycleries spécialisées.



Le conseil pour ceux qui veulent s'engager

« N'hésitez pas à vous faire accompagner, c'est essentiel pour changer d'échelle »

CONTACT

contact@recyclerie-sportive.org
www.recyclerie-sportive.org

81 boulevard Bessières
75017 PARIS





Ashoka

- **Porteur** : Jean-Marc Guesné
- **Structure juridique** : Association
- **Date de création** : 1980 aux USA, 2006 en France
- **Effectifs** : 16 salariés



Le déclic

En 1980 en Inde, Bill Drayton, fondateur d'Ashoka, a commencé à identifier des individus qui mettaient leurs qualités entrepreneuriales au service de la résolution d'enjeux sociétaux : il les a appelé les entrepreneurs sociaux. Ainsi, il fonde Ashoka en 1980 avec l'idée selon laquelle les entrepreneurs sociaux sont le levier le plus puissant afin d'agir pour le bien de tous : des individus guidés par une idée novatrice qui peut aider à résoudre des problématiques profondément ancrées au niveau mondial. Les entrepreneurs sociaux, pionniers de

l'innovation sociale, mettent en place des solutions qui transforment profondément les structures de la société et des comportements. Ashoka commence par identifier et soutenir des entrepreneurs sociaux pionniers, ayant des idées pour initier un changement social ambitieux. Sur la base des qualités uniques observées chez ces entrepreneurs, Ashoka a mis en place un système rigoureux afin de les identifier et de les sélectionner au niveau mondial, et de les intégrer dans le réseau de Fellows Ashoka.



Le projet

Ashoka est le 1^{er} réseau mondial d'entrepreneurs sociaux. Son objectif ? Faire émerger un monde où chacun est capable d'agir rapidement et efficacement pour répondre aux défis sociétaux.

- La sélection et l'accompagnement des entrepreneurs sociaux : Ashoka s'appuie sur un processus de sélection long et exigeant qui exige plusieurs mois d'investigation pour chaque candidat, afin de repérer et sélectionner les entrepreneurs sociaux innovants. Chaque candidat doit répondre à l'ensemble de 5 critères de sélection pour devenir « Fellow Ashoka » : idée innovante, créativité, qualités entre-

preneuriales, impact social, fibre éthique.

- L'accompagnement des entrepreneurs sociaux : une fois sélectionné, le Fellow intègre une communauté à vie et bénéficie d'un soutien technique, d'une bourse sur mesure et d'une visibilité accrue.
- Un réseau de mentor : l'Ashoka Support Network (ASN) est une communauté mondiale de dirigeants et d'entrepreneurs philanthropes issus de différents secteurs d'activité, investis personnellement auprès d'Ashoka et des entrepreneurs sociaux du réseau pour apporter leurs compétences et leur réseau.

Depuis plus de 35 ans, Ashoka identifie, accompagne et connecte des entrepreneurs sociaux qui développent des solutions aux plus grands enjeux de société.



L'intérêt du projet

En 2016, Ashoka a été classée 6^{ème} ONG la plus influente au monde par NGO advisor. Par sa méthodologie éprouvée, son réseau et son accompagnement, Ashoka contribue à l'émergence de modèles économiques innovants, à la croisée des champs de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire. Près de 40 ans après sa fondation, Ashoka a identifié et sélectionné plus de

3500 entrepreneurs sociaux à travers plus de 90 pays, accélérant un mouvement mondial visant à faire émerger une société d'acteurs de changement. Ashoka est un acteur incontournable de l'entrepreneuriat francilien. Parmi les acteurs accompagnés : La Ruche qui dit Oui !, Terres de Liens, Dorémi, Kinomé, BLOOM, Simplon.co etc.



Le conseil pour ceux qui veulent s'engager

« Les entrepreneurs sociaux dessinent la société de demain. Rejoignez-les, soutenez-les, devenez vous-même entrepreneur social pour prendre part à ce changement ! »

CONTACT

france@ashoka.org
www.ashoka.org/fr

Station F,
55 boulevard Vincent Auriol
75013 PARIS



Mobiliser le grand public

S'adresser au plus grand nombre

La mobilisation est indispensable pour accompagner le grand public vers une prise de conscience de son rôle d'agent économique. C'est en ce sens que l'ESS et de l'EC participent à l'implication et l'engagement de l'ensemble des acteurs vers l'adoption de pratiques simples, accessibles au quotidien tant par les particuliers que par les professionnels (Initiative Explicéat). Pour amplifier leurs actions, les structures de l'ESS et de l'EC peuvent s'appuyer sur les méthodes et retours d'expérience des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)¹.

Toucher un public diversifié

Les structures de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire sont caractérisées par un fort ancrage local et une gouvernance résolument participative. C'est grâce à cette sphère d'influence élargie que les structures sont en mesure de s'adresser à un public aussi large que varié. Cela permet la diffusion et la valorisation de bonnes pratiques auprès de cibles habituellement passives voire réfractaires (Initiative Future of Waste).

Démocratiser des pratiques vertueuses tout en luttant contre la précarité

Les valeurs de solidarité des acteurs de l'ESS contribuent à la massification et à la sensibilisation, y compris des publics défavorisés, permettant la démocratisation des nouvelles pratiques. Les ateliers de sensibilisation sont ainsi créateurs de lien social et participent à l'autonomisation des individus (Initiative Le Textilerie). Dans ce cadre, les principes de sobriété et d'efficacité promus par l'économie circulaire (zéro déchet, efficacité énergétique, etc.) participent à l'émancipation financière des foyers, notamment des plus modestes, en dégageant un « reste à vivre ».



Explicéat



La textilerie



Future of Waste



¹ En juin 2018, le Comité francilien a organisé une rencontre entre les différents acteurs de l'EEDD et de l'EC. Cette rencontre a donné lieu à l'élaboration de préconisations de mobilisations consultables : http://www.oree.org/source/imgs/images-site-oree/_9.pdf

Expliceat

- **Porteur :** Franck Wallet
- **Structure juridique :** Association
- **Date de création :** 2016
- **Effectifs :** 3 salariés



Le déclic

Ingénieur urbaniste de formation et bénévole aux Restos du cœur, Franck Wallet a décidé de se pencher sur la question de la récupération du pain invendu. Il a débuté en expérimentant chez lui des recettes à partir de cet aliment broyé et transformé en chapelure et a rapidement réalisé le potentiel à en tirer. Puis, il a commandé une

étude sur les délais de conservation de la chapelure et, en parallèle, a élaboré des recettes sucrées et salées (cookies, muffins, cakes etc.), appelées « Recettes Évadées ». Ces démarches lui ont permis de créer Expliceat, avec l'idée prédominante de démocratiser la récupération et la valorisation innovante du pain dur, trop souvent gaspillé.



Le projet

Expliceat a pour objectif la réduction du gaspillage alimentaire grâce à la revalorisation du pain en surplus des professionnels. Pour cela, Franck Wallet a élaboré le Crumbler, machine permettant de broyer cet aliment en grande quantité pour en faire de la farine, en remplacement de la farine traditionnelle. Les cibles sont des particuliers, des boulangeries, des associations, mais aussi des structures de restauration collective et ont à leur disposition la machine ainsi que les « Recettes Évadées », mais sont libres de les adapter. Le projet s'articule autour de quatre axes :

- des formations professionnelles : autour des pratiques « anti gaspi » pour les boulangers, restaurateurs, grandes surfaces, pour transformer rapidement leurs surplus de pain en une farine exploitable ;
- des buffets éco-responsables : réalisés par les boulangeries munies du Crumbler, à partir des « Recettes Évadées », avec des fruits et légumes bio et locaux dans le cadre de prestations zéro-déchet ;
- la mise en place du projet au sein d'associations : Expliceat forme et équipe les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT).

Expliceat fournit donc tous les outils : la machine, la formation, les recettes et la communication, nécessaires à l'adoption de nouvelles pratiques.

Démocratiser la réduction du gaspillage de pain.



L'intérêt du projet

Expliceat permet la prise en compte des trois piliers du développement durable : l'aspect économique car les bénéficiaires réalisent des économies, l'aspect environnemental en luttant contre le gaspillage alimentaire par la revalorisation du pain dur, et l'aspect social en travaillant avec des établissements ESAT. Après avoir testé et fait approuver son projet par des boulangers, le projet a pour ambition, à termes, de conclure des partenariats avec d'autres

entreprises de l'économie sociale et solidaire (Excellents Excédents), et de proposer l'offre à la grande distribution. En moyenne, chacune des boulangeries utilisant le procédé revalorise 40 kilogrammes de pain par semaine. Cela a notamment permis à Expliceat d'être référencé parmi les 50 projets européens les plus inspirants sur la thématique du gaspillage alimentaire, dans le guide Food Waste 50.



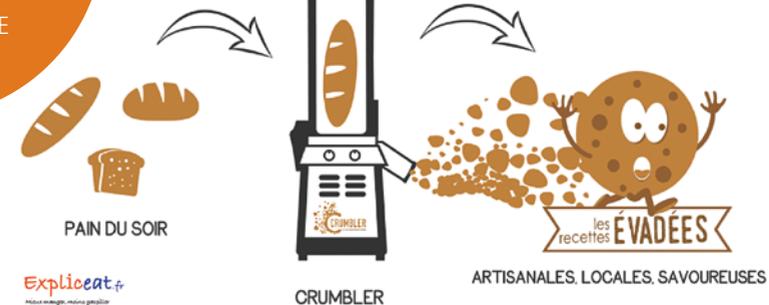
Le conseil pour ceux qui veulent s'engager

« Ne pas se créer de frein en attendant le moment ou l'idée parfaite pour se lancer. Le concept s'affine avec le temps ! »

CONTACT

contact@expliceat.fr
www.expliceat.fr

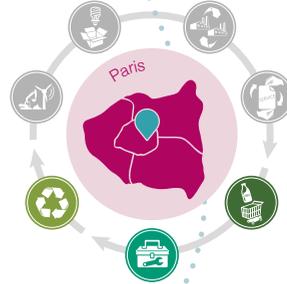
18 rue Delerue
92120 MONTROUGE





Future of Waste

- **Porteur :** Antoine Delaunay
- **Structure juridique :** Association
- **Date de création :** 2014
- **Effectifs :** 2 salariés



Catalyseur d'engagement citoyen pour
« Réduire les déchets ou les transformer en
nouvelles ressources »



Le déclic

La question des déchets fait l'objet d'un relais important ces dernières années que ce soit d'un point de vue médiatique mais également politique. Bien qu'une forme de prise de conscience se généralise, le grand public reste relativement difficile à mobiliser. En effet, le sujet des déchets est souvent abordé via une approche trop technique ou trop alarmiste, qui freine l'engagement citoyens. C'est pourquoi en 2014, SUEZ et MakeSense ont décidé de s'associer pour lancer Future of Waste (FOW), un pro-

gramme innovant de mobilisation citoyenne autour de la gestion des déchets, qui puisse permettre d'accélérer la transition vers des économies circulaires, solidaires et écologiques. Pour ce faire, le programme FOW s'appuie sur le réseau Makesense, une communauté internationale de citoyens, d'entrepreneurs et d'organisations animée par la résolution des défis sociaux et environnementaux.



Le projet

Future of Waste est un catalyseur d'engagement citoyen : il déclenche l'engagement en proposant aux citoyens la résolution de défis, appelés « Hold-ups » proposés par des porteurs de projets. Le programme s'appuie sur des techniques et méthodes collaboratives et les animateurs de défis sont formés gratuitement à la méthodologie d'animation des « Hold-ups ». En complément, Future of Waste propose des contenus en ligne et de nombreux outils pour comprendre et agir autour de ces enjeux : conférences, accompagnement de projets,

événements grand public, formations gratuites à l'animation d'atelier de créativité, MOOC, base de données projets en open source... À titre d'exemple, un weekend collaboratif dédié à l'économie circulaire et aux voyages a été organisé en septembre, comprenant divers ateliers sur la couture zéro déchet, la seconde vie à donner à ses vêtements, les solutions pour introduire la consigne dans les restaurants et les événements, mais également des retours d'expérience d'entrepreneurs de l'économie circulaire.



L'intérêt du projet

Le programme connecte différents acteurs de l'écosystème de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire, autour d'objectifs sociaux et environnementaux, dans une atmosphère conviviale pour donner à chacun l'occasion de changer de perspective et d'échelle grâce à un discours optimiste, pragmatique et accessible. Future of Waste donne les moyens et l'envie aux citoyens de s'engager ! Depuis 2014, le

programme Future of Waste a engagé plus de 5000 citoyens au travers le soutien de 600 projets et 450 événements. Au niveau international, depuis trois ans, ce sont 460 événements qui ont pu être organisés dans 50 villes différentes. En Île-de-France, la communauté regroupe des centaines de porteurs de projet et propose une manifestation par semaine !



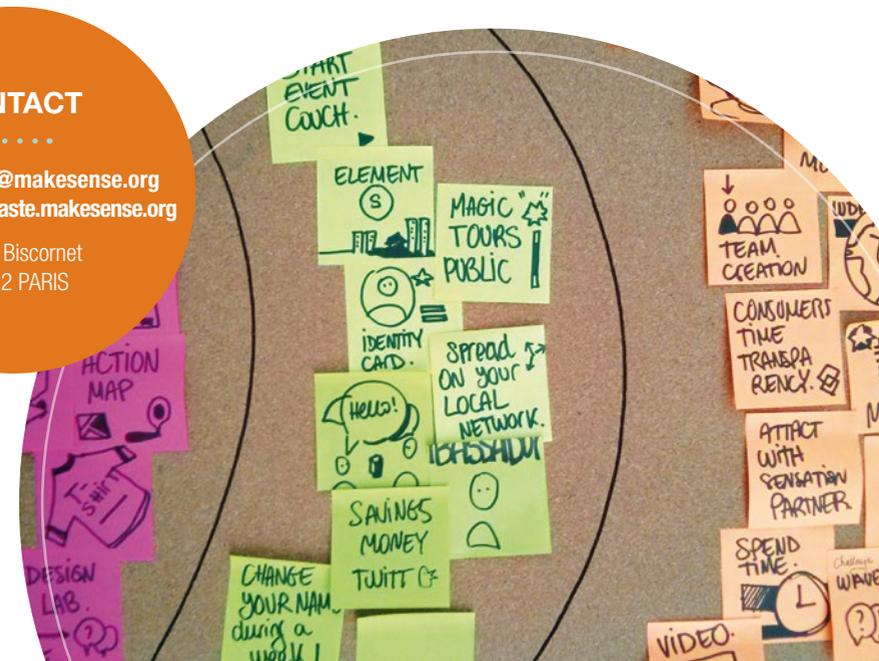
Le conseil pour ceux qui veulent s'engager

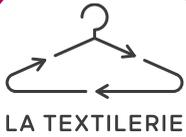
« Participez ou organisez des événements qui rassemblent des citoyens et des entrepreneurs sociaux pour développer ou créer des projets à impact. »

CONTACT

futureofwaste@makesense.org
<https://futureofwaste.makesense.org>

11 rue Biscornet
75012 PARIS





La textilerie

- **Porteur** : Alice Merle, Elsa Monségur
- **Structure juridique** : Association
- **Date de création** : 2017
- **Effectifs** : 3 salariés



Le déclic

À l'origine du projet, la rencontre entre Alice Merle et Elsa Monségur. L'une a créé, en 2011, l'association de réinsertion par la couture Mode Estime, l'autre est diplômée d'une grande école de commerce et passionnée de mode. Deux parcours différents mais une réflexion commune : la surproduction et la surconsommation dans la filière du textile ne sont pas durables. À l'issue d'une

année de partage d'expériences et de compétences, elles ont fondé La Textilerie, lieu dédié au partage autour du textile avec du matériel réemployé, sur une logique de filière courte et responsable. L'objectif de l'association est ainsi d'allonger la durée de vie des textiles tout en créant des vêtements avec une histoire, et de sensibiliser à une consommation plus raisonnée.



Le projet

La Textilerie est un lieu-ressources de plus de 130 m², qui rassemble plusieurs activités autour du textile dans une logique de filière courte et éco-responsable avec :

- un atelier couture : qui propose des cours de couture pour réparer, transformer et créer des vêtements ou objets textiles. L'atelier est également en libre accès en dehors des cours, avec mise à disposition des machines à coudre et du matériel professionnel. Des repair-café gratuits ont lieu deux fois par mois.
- une recyclerie : qui collecte auprès de particuliers et professionnels des textiles de seconde main (vêtements, chaussures, linge de maison etc.) les trie et les revend à des prix accessibles ;

- une boutique-café : qui propose des matières premières et des produits finis écoresponsables. Les tissus vendus sont en coton biologique certifié GOTS (Global Organic Textile Standard), et les vêtements proviennent de créateurs engagés dans une démarche d'écoconception et de fabrication éthique.

Les textiles ne pouvant faire l'objet d'aucune utilisation ou transformation au sein de l'association sont donnés au Relais 75.

Un lieu-ressources dédié au textile écoresponsable.



L'intérêt du projet

La Textilerie est ainsi un lieu de partage tous publics, qui vise à échanger les savoir-faire et sensibiliser aux enjeux du réemploi et de la valorisation de la filière textile.

Les deux fondatrices ont eu la volonté de fonder dans lequel chacun peut partager ses savoir-faire, en découvrir d'autres, le tout en consommant responsable. La sensibilisation autour du déchet textile par une

approche positive permet de repenser la mode afin de la rendre plus respectueuse de l'environnement et accessible à chacun. La Textilerie vise à ce que chacun puisse devenir acteur d'une société circulaire et inclusive, et a permis, en 2018, de récupérer plus de 10 tonnes de vêtements pour les revaloriser.



Le conseil pour ceux qui veulent s'engager

« Parlez de votre projet, rencontrez des gens pour partager vos compétences et vos expériences. »

CONTACT

contact@latextilerie.fr
www.latextilerie.fr

22 rue du Château Landon
75010 PARIS



Lexique

CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie

EC : Économie circulaire

EEDD : Éducation au développement durable

ESAT : Établissement et service d'aide par le travail

ESS : Économie sociale et solidaire

ESUS : Entreprise solidaire d'utilité sociale

ETP : Équivalent temps plein

PTCE : Pôle territorial de coopération économique

SARL : Société à responsabilité limitée

SAS : Société par actions simplifiée

SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif

Le comité francilien de l'économie circulaire

